

GREBAN DE SAINT-GERMAIN (*Charles-Marie-Benigne-Antoine-Louis*), Magistrat (Malines, 31.8.1877 - Bruxelles, 27.10.1965). Fils d'Albert et de de Gaiffier d'Eneville, Caroline.

Docteur en droit de l'Université de Louvain, Charles Greban séjourna au Congo du 1 janvier 1901 au 19 février 1903, du 23 juillet 1903 au 29 octobre 1905, du 5 avril 1906 au 9 mars 1908 et du 21 mai 1908 au 8 février 1909.

Substitut suppléant près le tribunal de 1^{re} instance durant son premier terme, il exerça ses fonctions à Boma et à Lusambo. Passé à son second terme magistrat, nommé par décret du 30 juin 1903, il fut substitut à Popocabaka, Stanleyville, Ponthierville et Basoko. Procureur d'Etat suppléant, juge au tribunal d'appel de Stanleyville (26 avril 1906), il termina son troisième terme comme procureur d'Etat à Coquilhatville. Procureur d'Etat à la date du 1 janvier 1907, il exerça depuis le 14 juin 1908 les fonctions intérimaires de procureur général.

Le 16 avril 1909 il fut nommé chef de division à titre temporaire au ministère des Colonies. Il démissionna en 1913.

Il était officier de l'ordre de la Couronne, chevalier des ordres de Léopold et royal du Lion, titulaire de l'Etoile de service à 3 raies et de la médaille commémorative du Congo.

20 mars 1972.

Jean Sohier.

Archives du Ministère des Colonies, Registre Matricule des A.E. n° 112. — Tribune congolaise 31.5.1913, p. 1. — *Bulletin de l'Association des Vétérans Coloniaux*, novembre 1939, p. 7. — *Revue coloniale illustrée*, mars 1951, p. 10).